



COMMUNIQUE DE PRESSE

« Madagascar vers une mise en conformité du système national de la Sécurité et Santé au Travail avec les Conventions internationales du Travail »



Antananarivo, 14 juin 2018 – Une trentaine de responsables des différents ministères (Inspection du Travail, Santé, Agriculture, et Tourisme) et organismes impliqués dans la

promotion de la Sécurité et Santé au Travail (SST) (CNaPS et SMIE) à Madagascar se sont réunis à l'Hôtel le Relais des Plateau à Antanetibe-Ivato Antananarivo et ont suivi pendant quatre jours (du 11 au 14 juin 2018) une formation organisée par OIT dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Fonds Vision Zéro accident du travail et maladie professionnelle ou «Vision Zéro Funds» (VZF).

L'atelier a visé, d'une part : à assurer une mise à niveau des parties prenantes sur les principes et fonctions faisant parties du système national de sécurité et santé au travail comme décrit dans les instruments de l'OIT (en particulier C155 et son Protocole et C187), et les rôles et responsabilités qui en découlent pour chaque fonction et, d'autre part : à faciliter la comparaison par les participants du cadre légal et pratiques effectives à Madagascar, afin d'identifier et de créer un état des lieux consensuel et partagé sur les écarts éventuels en termes de cadre légal ainsi que les écarts éventuels de mise œuvre.



Avec l'appui de M. Frédéric Laisné-Auer, Spécialiste en Administration du Travail, de Sécurité et de Santé au Travail de Genève et de la Consultante en Formation SST du Ministère du Travail de France, Mme Béatrice Kissien-Schmit, l'atelier a également permis de faciliter l'émergence de propositions concrètes pour parer à ces écarts à court, moyen et long termes et à mettre en conformité les principes et fonctions du système national de SST avec les conventions de l'Organisation internationale du Travail de n°155 sur la santé et la sécurité des travailleurs (1988) et n°187 concernant le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au

travail (2006).



Durant la cérémonie d'ouverture, Mme Séverine Deboos David, du Bureau de Pays de l'OIT Antananarivo, en prenant la parole, a recommandé, avant de souhaiter la réussite de l'atelier, qu'« *il faut organiser des actions mieux coordonnées des acteurs malgaches de la Sécurité et Santé au travail tout en sachant que 93% des emplois sont dans l'économie informelle* ». ».



Cet atelier fait suite à l'appui de l'OIT sur l'évaluation des conditions de travail et de SST sur les chaînes d'approvisionnement mondiales du litchi et du textile à Madagascar.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Emma Raboanaly

Assistante à la communication et à l'information publique

E-mail : rafoanaly@ilo.org

Photos fournies